



**Conseil Municipal  
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 3 juillet 2024 à 18h  
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en  
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-  
sents ou représentés : **26**

Date de la convocation :  
**27 juin 2024**

**Délibération n° DCM24-07-03P10  
Ressources humaines – Modification du tableau des  
effectifs**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, Mme Michelle Guibal, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjointes,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Paquita Médiani, Mme Claude Blaho-Poncé et Mme Claudine Soulairac, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Georges Elnecave, M. Jean François Faustin, M. Stéphane Garcia, Mme Hélène Cinési, Mme Marie Passieux, M. Franck Rugani, M. Salvador Ruiz, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme.

Procurations :

M. Georges Elnecave à M. Michaël Deltour

M. Jean François Faustin à M. Jean-Marie Sabatier

M. Stéphane Garcia à M. Patrick Javourey

Mme Hélène Cinési à Mme Elisabeth Blanquet

M. Franck Rugani à Mme Claude Blaho-Poncé

M. Laurent Dô à Mme Claudine Soulairac

-----  
*Rapporteur : Mme Michelle Guibal*

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux il convient de modifier le tableau des emplois avec la création :

- d'un emploi de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour renforcer le service Commande Publique.
- d'un emploi d'adjoint administratif temps non complet (24h) affecté au service Finances suite au départ en retraite d'un agent.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de modifier le tableau des emplois avec la création d'un emploi de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et la création d'un emploi d'adjoint administratif temps non complet (24h),

- d'autoriser M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

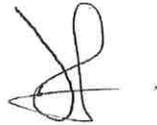
Cette proposition a été présentée à la commission « Ressources et Moyens » réunie le 19 juin 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de modifier le tableau des emplois avec la création d'un emploi de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et la création d'un emploi d'adjoint administratif temps non complet (24h),

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE